



TVM 38, situé à Lancey, établissement secondaire de l'entreprise Midali, a pour vocation le retraitement de l'ensemble des déblais inertes du Bâtiment et des Travaux publics.

Au fil d'opérations de criblage et de concassage, c'est la quasi-totalité des excédents de

chantier qui sont valorisés sous diverses formes (produits paysagers et graves recyclées).

TVM 38 est responsable de la vente des matériaux retraités et des matériaux de négoce.

L'effectif est de 5 personnes qualifiées possédant les différents CACES.

L'activité de valorisation des matériaux est soumise à la législation des installations classées (ICPE)

Criblage des matériaux

Trois cribleuses : Trommel Powerscreen 830, Chieftain, Warrior

Les cribleuses fonctionnent en série dans la configuration suivante : WARRIOR, TROMMEL, CHIEFTAIN.

Toutefois deux des cribleuses étant mobiles, elles peuvent être utilisées de manière indépendante.

Le déversement des déblais de chantier se fait au moyen d'une pelle, directement dans la trémie d'alimentation de la WARRIOR (cribleuse à doigts vibrants) et permet une première ségrégation.

La fraction 0/50 est dirigée vers la trémie de la TROMMEL. Le cylindre rotatif, équipé de grilles ajourées interchangeables, permet, par centrifugation, une séparation par granulométrie des éléments criblés.

Les déblais dont la granulométrie est inférieure au maillage des grilles sont récupérés sur un tapis collecteur situé sous le cylindre, et sont ensuite évacués latéralement dans la trémie de la

CHIEFTAIN 1400.

Cette dernière, par un système de cordes à piano, permet une ultime séparation de la terre criblée et de la gravette.

Concassage des matériaux

Une pelle charge les matériaux bruts dans une trémie, dotée ou non d'un alimentateur scalpeur vibrant incorporé. Les matériaux bruts se déversent dans la chambre de concassage, pré-réglée à la granulométrie souhaitée. Les matériaux concassés sortent ensuite sur un tapis transporteur doté d'un Overband (aimant), servant à piéger les métaux ferreux présents dans les déchets de démolition.

Chaulage

Le traitement à la chaux des matériaux d'excavation (préalablement triés et calibrés) à des dosages définis permet la valorisation du déblai traité en matériaux de remblaiement par la calci-structuration du sol.

Les matériaux susceptibles d'être traités à la chaux:

- sols limoneux et argileux

Matériaux proposés

VRD

Enrobé concassé 0/25 - Grave concassé 0/25, 0/80 - Béton concassé 0/80 -
Grave criblée 0/31.5, 30/80, 80/120 -
Sable lavé 0/4 - Balthazar 0/15 - Tout venant brut 0/80 - Chaulé 0/40

PRODUITS PAYSAGERS

Terre criblée 0/8 - Terre criblée amendée 0/8 - Mélange terre pierre 0/120